



LA CFDT 77

APPELLE A LA MOBILISATION LE 26 JANVIER 2016 POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

La **CFDT 77** dépose un préavis de grève local sur les deux métiers le 26 janvier 2016. Au delà des préavis nationaux déposés par les autres organisations syndicales sur des revendications nationales, pour lequel nous avons été sollicité, la **CFDT 77** motive ses préavis locaux sur le pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail.

La CFDT 77 réclame :

- Le comblement de tous les emplois non couverts par de vrais emplois en CDI, la mise à niveau des moyens de remplacement partout et le respect par La Poste de ses cadres d'organisation définis en comité technique (CT).
- Le paiement de toutes les heures supplémentaires trop souvent non payées, en compensation des positions de travail à découvert et des tournées mises en sécabilité ou en sur-sécabilité.
- La mise en oeuvre d'une vraie GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) afin d'anticiper au mieux les évolutions trop souvent subies par le personnel et soi disant imposées par la concurrence, ainsi qu'un PDE (plan de déplacement d'entreprise) qui respecte les nouvelles contraintes des équipes en DR et dans les centres courriers.

La CFDT
revendique le
comblement
de tous les
emplois !

La Poste veut développer de nouvelles activités alors qu'elle n'est même plus capable d'assurer tous les jours la distribution de son courrier !!!

La CFDT
revendique le
paiement de
toutes les heures
supplémentaires
en
compensation
du manque
d'effectif !

- Un vrai respect des repos de cycle et des congés pour tous les métiers, encadrement compris. Partout des agents et des encadrants s'épuisent, craquent face à une charge de travail et des horaires de travail toujours plus importants. Des facteurs sont trop souvent sollicités à revenir sur leurs repos de cycle afin d'effectuer leur tournée pour ne pas la laisser à découvert.
- L'application des normes et cadences nationales qui ne sont pas respectées (ex : les tournées vélos calculées à 15km/h sur les hauts le pied A/R au lieu de 8km/h)
- L'arrêt des fermetures de bureaux liées au manque d'effectif au Réseau, qui dégrade le service rendu aux usagers, augmente le risque d'incivilité, donc la souffrance au travail du personnel.

